



Les « invisibles » de l'administration

COMMUNIQUÉ

Dans son communiqué du 29 mars dernier, **FO JUSTICE** a dénoncé les balbutiements informatiques d'une administration qui, semble-t-il, découvrait les méandres applicatifs de la gestion des éléments variables de la paye, et notamment des heures supplémentaires des personnels de surveillance.

Dans son communiqué du 21 avril dernier, **FO JUSTICE** s'est félicité de la mise en place des arrêtés de la fusion des grades du corps d'encadrement et d'application, même si des erreurs d'inversion de carrière subsistent encore...

Mais aussi : régularisations du RIFSEEP liées à la revalorisation quadriennale ; deux mises à jour liées au relèvement du smic (janvier et mai 2022) ; PSC mutuelle ; indemnités de télétravail ; gestion des mobilités, détachements ; gestion des retraites ; gestion et suivi des arrêts de travail et invalidités ; gestion des avancements, promotions, gestion des recrutements ; accueil ; gestion financière et budgétaire, gestion des frais de justice ; gestion des frais de déplacement ; etc, etc ... liste évidemment non exhaustive.

Dans l'ombre de toutes ces mesures et obligations qui s'accumulent, et toujours dans l'attente de consignes des différentes directions centrales, nous avons des personnels administratifs, « les invisibles », qui travaillent sans relâche, sans rechigner à la tâche et trop souvent pour quelques miettes que l'administration veut bien lui donner...

Ne parlons pas également de l'utilisation de logiciels et d'applicatifs métiers sans formation en amont.

A un moment donné, l'excuse de dire que nous, personnels administratifs dépendons du Secrétariat Général ne suffira plus Madame la Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, Monsieur le Directeur des Services Judiciaires !

Il est bien beau de se forcer à reconnaître notre travail pendant la crise sanitaire, pendant les rushs et autres urgences devenus aujourd'hui notre quotidien avec des discours bien travaillés, mais il serait temps que nous, « les invisibles », puissions être récompensés, reconnus et mis en lumière au regard de la qualité de notre travail et de notre dévouement.

Sans les personnels administratifs aucune institution ne survit, nous sommes ces « invisibles » ignorés de notre administration mais au pouvoir de nuisance sans équivalent, ne l'oublions pas !

FO JUSTICE personnels administratifs tient à remercier vivement l'ensemble des agents de la filière administrative, tous corps et grades confondus, pour tout le professionnalisme dont ils font preuve, malgré les conditions déplorables dans lesquelles ils évoluent.

